



Evaluation
Octobre 2009

Bilan de santé de la PAC

Effet sur les systèmes normands

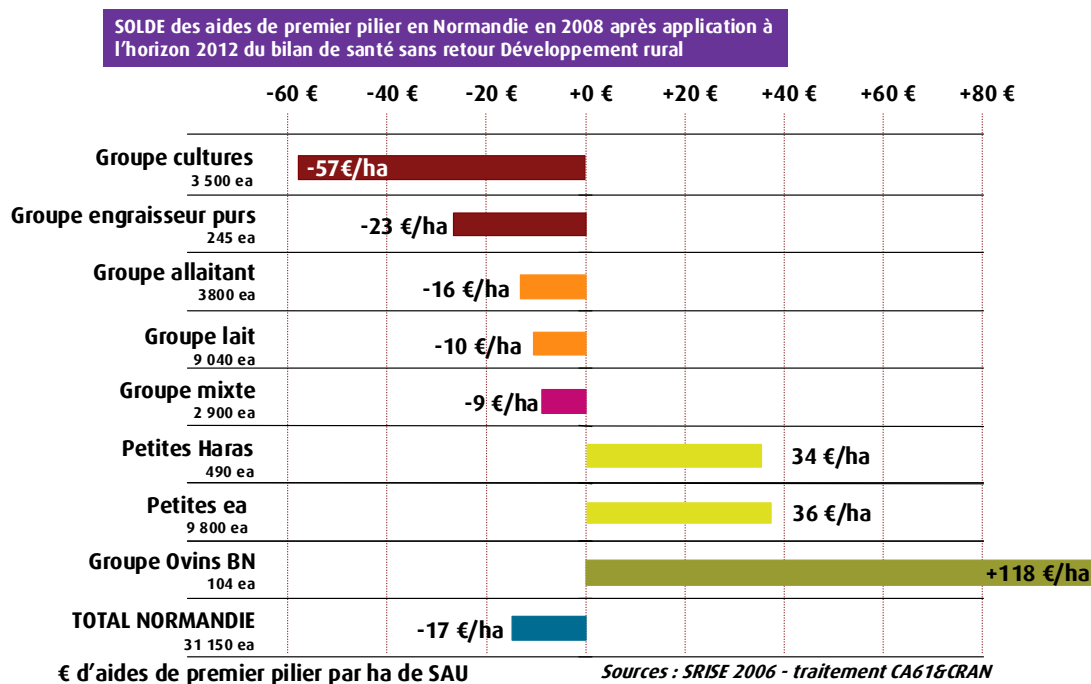
Groupe Prospective

L'agriculture normande est composée de systèmes de production très divers. Les nombreuses combinaisons de productions entre les grandes cultures, l'élevage, le maraîchage et un gradient d'intensification varié rendent la lecture des effets mécaniques du Bilan de santé plus complexe. Le contraste qui existe entre les productions masque des écarts importants au sein même des productions.

La mise en œuvre du Bilan de santé conduit à réduire les écarts de niveau de soutien entre les systèmes normands.

Il en est de même sur les niveaux de revenu. Cependant, la comparaison des effets du bilan de santé sur les revenus montre que ces derniers varient beaucoup plus sous l'effet de la conjoncture que du Bilan de santé.

Des contrastes forts entre les systèmes...

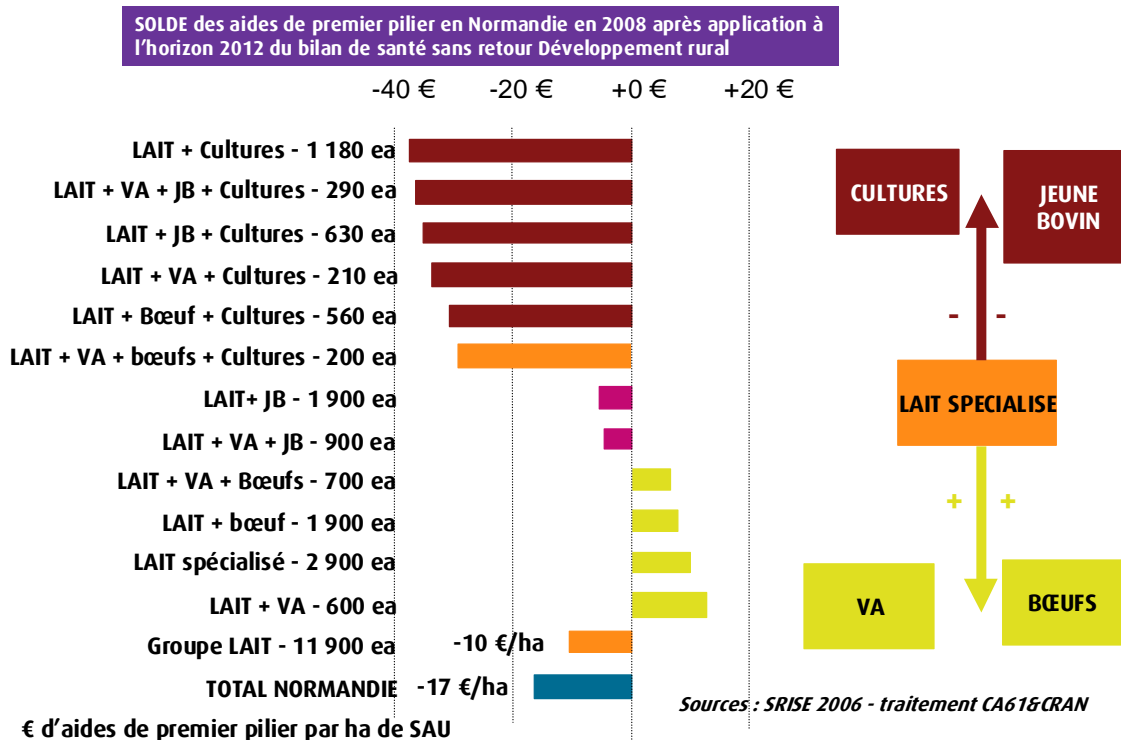


Les 3 500 exploitations qui composent le groupe culture affichent un effet négatif de 57 €/ha. C'est le groupe le plus touché par la réforme. En Normandie, ces systèmes exploitent 20 % de la SAU avec 11 % des associés et mobilisent en 2006, 21,6 % des aides du premier pilier.

De l'autre côté, les 100 exploitations spécialisées en élevage ovin en Basse-Normandie voient leur soutien progresser de 118 €/ha, sous le double effet de la réorientation vers l'herbe et du soutien spécifique aux brebis (article 68).

La revalorisation des DPU en fonction des surfaces en herbe des exploitations bénéficie plus particulièrement aux petites exploitations (36 €/ha) et aux haras (34 €/ha). Pour les 13 500 exploitations bovines normandes, l'effet moyen est compris entre - 9 et - 16 €/ha.

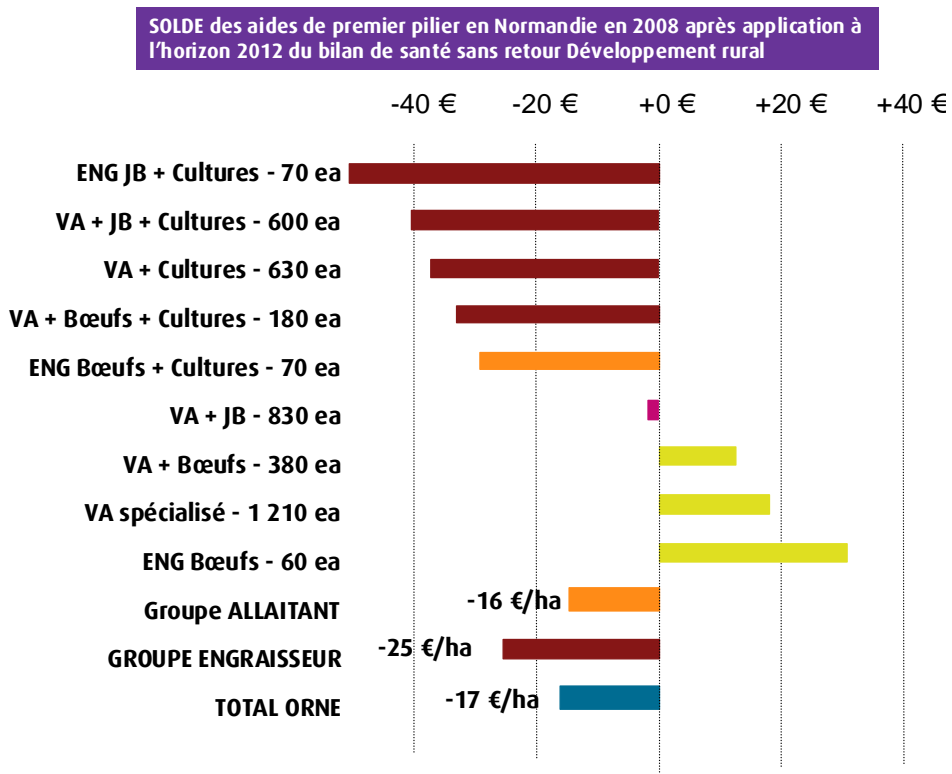
... mais plus marqués au sein des groupes bovins



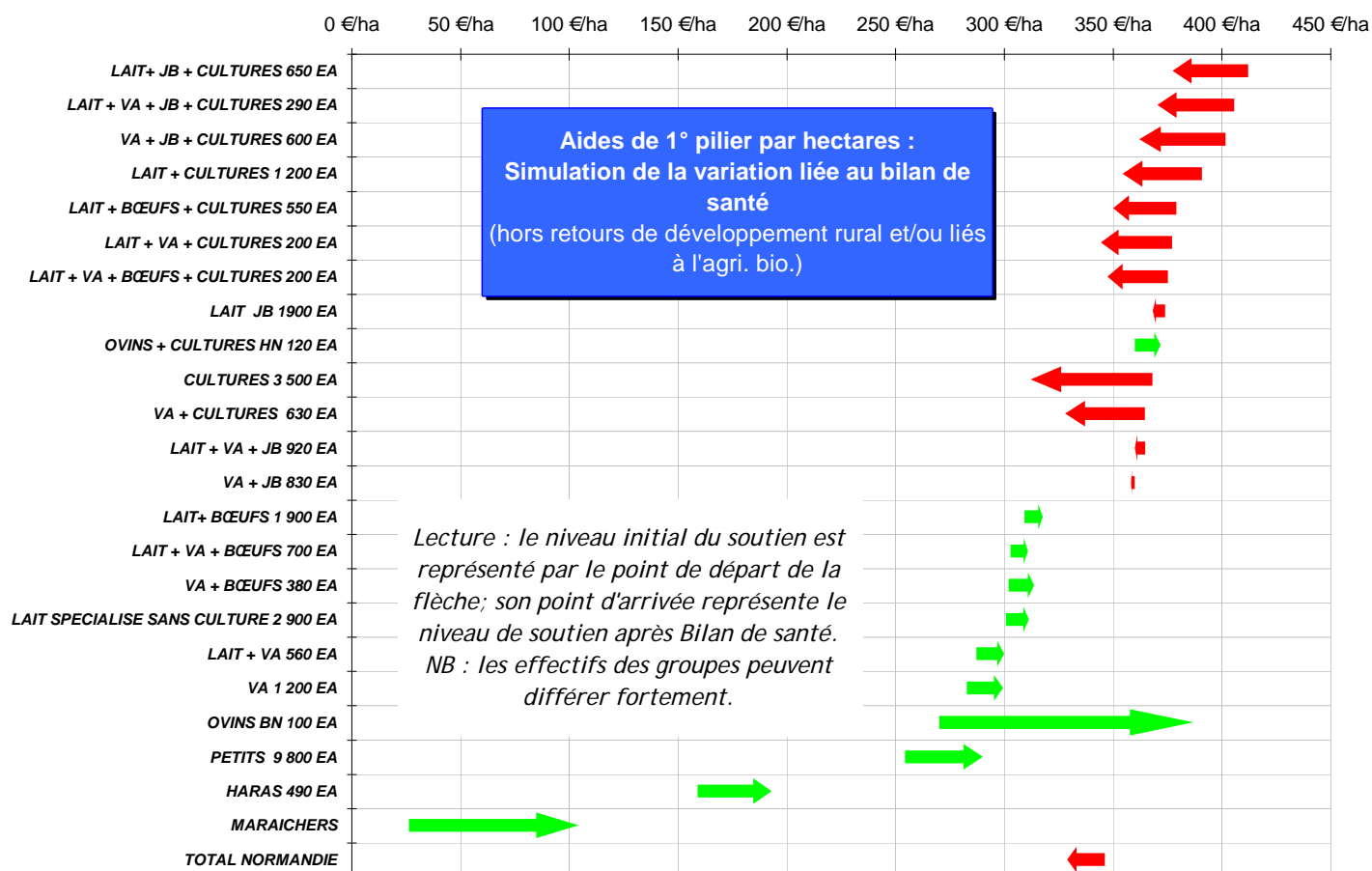
Au sein des 12 900 exploitations qui produisent du lait en Normandie, les écarts de l'effet du Bilan de santé oscillent entre - 37 €/ha pour les exploitations laitières avec atelier culture d'un coté et 13 €/ha pour les exploitations mixtes sans engraissement de l'autre.

Comme explicité plus en détail dans une autre partie de l'étude, les ateliers qui privilégient les cultures (grandes cultures et jeunes bovins) voient leur niveau de soutien se réduire au bénéfice des productions qui valorisent les surfaces en herbe (vaches allaitantes et bœufs). Ce constat peut encore être affiné avec le niveau d'intensification bovine. Les systèmes bovins intensifs qui affichent en conséquence des niveaux de soutien par ha élevés sont fortement impactés par la modulation et le prélèvement pour l'article 68.

Les systèmes allaitants procèdent avec la même logique, avec un contraste encore plus élevé qu'en système laitier



Des niveaux de soutiens qui convergent



Bien que la convergence entre les niveaux de soutien ne soit pas un objectif politique affiché par la France, la mise en œuvre du Bilan de santé réduit sensiblement les écarts entre les exploitations agricoles normandes. La hiérarchie des niveaux de soutiens par hectare est cependant conservée entre la plupart des systèmes.

Ces constats valent aussi pour les aides ramenées au nombre d'associés par exploitation.

Quelle incidence sur les revenus ?

EFFET MECANIQUE DU BILAN DE SANTE DE LA PAC SUR LE REVENU

	14 CALVADOS	50 MANCHE	61 ORNE	BASSE NORMANDIE	27 EURE	76 SEINE MARITIME	HAUTE NORMANDIE	NORMANDIE
effet en valeur	-2 M€	5 M€	-3 M€	0 M€	-15 M€	-10 M€	-25 M€	-25 M€
% revenu trienal 2006-2008	-1,5%	2,4%	-1,9%	0,0%	-15,7%	-5,0%	-8,4%	-3,1%

A l'échelle macro-économique, la mise en œuvre du Bilan de santé en Normandie pèse environ 3 % du revenu. Les écarts constatés sont forts entre les territoires, selon les productions qui les caractérisent. Rapportés aux résultats observés dans les exploitations agricoles en 2006 (7 000 comptabilités), les effets mécaniques du Bilan de santé oscillent entre - 30 % pour les systèmes céréales, oléagineux et protéagineux (COP) et + 12 % pour les systèmes laitiers herbagers. Ces variations restent en deçà de celles imposées par la conjoncture.

EFFET BILAN DE SANTE SUR CONJONCTURE 2006	2006		APRES Bilan de Santé			
	RCAI/ha	RCAI 2006 /UTANS	RCAI apres BdS €/ha	RCAI 2006 apres BdS €/utans	Impact BdS sur RCAI 2006	impact en euro/ha
Porc	704	35 389	668	33 598	-5%	-36
Volailles	527	17 677	502	16 843	-5%	-25
Maraichage	949	27 940	938	27 608	-1%	-11
Céréales Oléagineux Protéagineux	216	23 368	150	16 274	-30%	-66
Grandes cultures	407	46 751	348	40 003	-14%	-59
Lait spécialisé	305	15 300	305	15 329	0%	1
Viande bovine	201	14 107	205	14 382	2%	4
Lait + vaches allaitantes	293	20 626	280	19 734	-4%	-13
Lait + cultures	306	21 033	269	18 487	-12%	-37
Lait + Jeunes bovins	307	20 511	270	18 082	-12%	-36
Cultures + vaches allaitantes	203	17 489	174	14 988	-14%	-29
Polyculture élevage	378	23 295	349	21 533	-8%	-29
Ensemble des systèmes	310	20 759	281	18 853	-9%	-28
Cop Grande SAU	219	33 130	151	22 798	-31%	-68
Grandes cultures Grande SAU	409	65 531	349	55 871	-15%	-60
Lait spécialisé grand quota	351	18 662	339	17 987	-4%	-13
Lait spécialisé petit quota	247	11 408	263	12 138	6%	16
Lait spécialisé herbagé	264	14 289	296	15 994	12%	32
Lait spécialisé intensif	351	16 361	321	14 963	-9%	-30

Simulations d'après compte par systèmes normands

Pour le système COP par exemple, l'effet bilan de santé correspond à 4,9 % du produit total de l'exploitation, ou 17 €/tonne de céréales, 14,7 % des charges consommations intermédiaires, ou 5,8 % des charges totales. Ces effets ne sont pas cumulatifs.

COMPARAISON EFFET BILAN DE SANTE	IMPACT APRES Bilan de Santé					
	euro/t cereales	% produit animal	€ / tonne de lait	% du total charges	% charges opérat°	% produit total
Porc		-0,7%		0,7%	1,1%	-0,6%
Volailles		-0,5%		0,5%	0,7%	-0,4%
Maraichage				0,2%	0,7%	-0,2%
Céréales Oléagineux Protéagineux	-17			5,8%	14,7%	-4,9%
Grandes cultures	-20			3,7%	9,7%	-2,9%
Lait spécialisé		0,0%	0	0,0%	0,1%	0,0%
Viande bovine		0,6%		-0,4%	-1,0%	0,3%
Lait + vaches allaitantes	-8	-1,2%	-6	0,9%	2,0%	-0,7%
Lait + cultures	-15	-3,6%	-14	2,2%	5,2%	-1,9%
Lait + Jeunes bovins		-2,9%	-15	2,0%	4,4%	-1,7%
Cultures + vaches allaitantes	-13	-5,8%		2,4%	5,9%	-2,0%
Polyculture élevage	-12	-3,0%	-19	1,4%	3,3%	-1,2%
Ensemble des systèmes	-13	-2,8%	-16	1,7%	3,9%	-1,4%
Cop Grande SAU	-18			6,1%	15,7%	-5,1%
Grandes cultures Grande SAU	-21			3,7%	9,6%	-2,9%
Lait spécialisé grand quota		-0,7%	-3	0,6%	1,4%	-0,5%
Lait spécialisé petit quota		1,2%	6	-1,1%	-2,4%	0,9%
Lait spécialisé herbagé		2,6%	12	-2,4%	-6,2%	2,0%
Lait spécialisé intensif		-1,5%	-7	1,4%	2,9%	-1,2%

Simulations d'après compte par systèmes normands

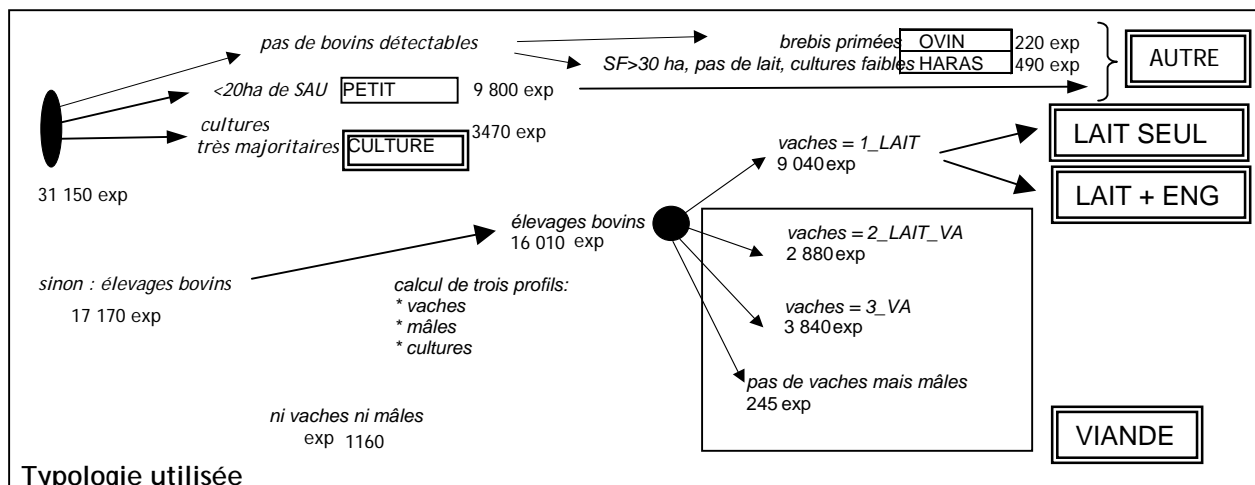
Conclusion

Les choix français modifient la répartition des soutiens qui entraîne une forte baisse dans les systèmes grandes cultures et fragilise les cultivateurs spécialisés en céréales, oléagineux et protéagineux et les engraisseurs de jeunes bovins car leur revenu est désormais davantage exposé aux aléas du marché.

Jean HIRSCHLER - Chambre d'agriculture de l'Orne,
Michel LAFONT - Chambre régionale d'agriculture de Normandie et le groupe Prospective - Mise à jour le 12/10/09

ANNEXE 1 - Méthodologie de la constitution des systèmes

Les résultats par système sont issus d'un traitement de données des déclarations PAC 2006, fruit d'une collaboration entre les SRISE de Normandie (données), la CA 61 (méthodologie et informatique) et la Chambre régionale d'agriculture dans le cadre de l'étude sur l'avenir de la PAC réalisée en 2007 avec la participation financière de la région Basse-Normandie.



ANNEXE 2 - Méthodologie de la constitution des systèmes (comptes des CER)

GRILLE TYPOLOGIQUE COMPTES PAR SYSTEME

COND 1		COND 2		livraison 2008 Comptage	
	Produit cultures maraichères > 18 600 €	ET > 40 % du produit total	MARAICHAGE	1	60
SINON	Produit Hors Sol > 25 000 €	Produit Porc > 50% produit total	PORC	2	106
		Produit volaille (viande et œuf) > 50% produit total	volailles	3	34
	OTEX 13		SCOPEURS	4	1 101
	OTEX 14		GRANDES CULTURES	5	562
	OTEX 41		LAIT SPECIALISE	6	2 998
	OTEX 42		BOVIN VIANDE	7	266
sinon	quotas laitier >= 120 000 litres	VA >= 10 ET SFP/SAU >= 50 % ET (JB vendus, Porc, volailles) < 5	LAIT + VA	8	115
		VA < 6 ET 30<SFP/SAU > 70 % ET Bœufs vendus < 10 et JB vendus < 10 ET (Porc, Volailles) < 5 ET Surface de vente /SAU >= à 30 %	LAIT + CULTURES	9	437
		VA < 6 ET SFP/SAU >= 50 % ET Bœufs vendus >= 10 OU JB vendus >= 10 ET (Porc, Volailles) < 5	LAIT + ENGRAISSEMENT	10	270
sinon	quotas laitier < 120 000 litres	VA >= 10 ET 30<SFP/SAU > 70 % ET (JB vendu, Porc, Volailles) < 5 ET Surface de vente /SAU >= à 30 %	CULTURES + VA	11	115
sinon			POLYCULTURE ELEVAGE	12	915
			TOTAL	13	6 981

bornes à recalculer tous les 3 ans
 120 000 litres
 >= 10 VA
 < 6 VA
 >= 10 bœufs vendus
 1/4 sup

5 % des EA laitières ont un quotas inférieur à 120 000 litres (+/- 10 000 litres)
 75 % des exploitations avec VA ont plus de 10 VA (+/- 1 VA)
 15 % des exploitations avec VA ont moins de 6 VA (+/- 1 VA)
 32 % des exploitations qui vendent des bœufs en vendent plus de 10 pas an
 Indicateur Valeur Ajoutée / Produit Brut

Sous groupes complémentaires				
OTEX 13	classe SAU 1/4 sup	275		
OTEX 14	classe SAU 1/4 sup	141		
OTEX 41	classe quota 1/4 inf	classe quota 1/4 sup	Mais/SFP > 40 %	mais/sfp < 10 %
		769	768	596 210

1/4 inf quota laitier
 1/4 sup quota laitier

198 700 l >> arrondi à +/- 25 000 l soit 200 000 litres
 361 000 l >> arrondi à +/- 25 000 l soit 350 000 litres

Annexe 3

IMPACT DU BILAN DE SANTE SUR LES SYSTEMES NORMANDS COMPTANTS PLUS DE 200 EXPLOITATIONS

	nb EA	nb associés	SAU	effet art 63	effet mod	effet art 68	Effet total	Aide/ha AVANT	Aide/ha APRES	évol aide
				€/ha						
Grandes cultures spécialisé COP	256	295	18 272 ha	-42 €	-9 €	-11 €	-62 €	363	301	-17%
Grandes cultures diversifiées	3 211	3 998	378 766 ha	-37 €	-12 €	-7 €	-56 €	369	313	-15%
VA intensives + cultures	362	452	33 077 ha	-16 €	-14 €	-10 €	-40 €	382	342	-10%
VA+JB intensifs + cultures	437	572	58 506 ha	-16 €	-16 €	-10 €	-42 €	419	377	-10%
Lait intensif + cultures	847	1 381	88 409 ha	-14 €	-15 €	-11 €	-40 €	411	371	-10%
Petites exploitations diversifiées	1 517	1 572	11 169 ha	-33 €	+0 €	-0 €	-33 €	345	311	-10%
Lait+VA+JB intensifs + cultures	272	489	40 365 ha	-10 €	-16 €	-10 €	-36 €	409	373	-9%
Lait + cultures	257	353	28 511 ha	-7 €	-13 €	-10 €	-31 €	354	324	-9%
Lait + JB intensifs + cultures	619	1 076	79 508 ha	-8 €	-16 €	-11 €	-35 €	413	378	-9%
Lait + Bœufs intensifs + cultures	544	878	65 800 ha	-5 €	-15 €	-10 €	-30 €	380	350	-8%
Autres systèmes	1 142	1 327	68 223 ha	+8 €	-10 €	-7 €	-9 €	281	272	-3%
Lait spécialisé intensif	704	1 038	40 914 ha	+18 €	-16 €	-14 €	-13 €	413	400	-3%
VA + JB intensifs	337	430	26 571 ha	+20 €	-18 €	-12 €	-10 €	406	397	-2%
Lait + VA + JB intensifs	736	1 197	69 784 ha	+20 €	-17 €	-12 €	-9 €	386	377	-2%
Lait + JB intensifs	1 770	2 914	156 659 ha	+22 €	-16 €	-12 €	-7 €	381	374	-2%
Lait + VA + Bœufs intensifs	505	708	42 472 ha	+29 €	-14 €	-11 €	+4 €	321	324	1%
VA + JB herbager	295	334	26 149 ha	+33 €	-15 €	-12 €	+7 €	311	318	2%
Lait + VA intensifs	353	433	21 554 ha	+31 €	-13 €	-11 €	+7 €	308	315	2%
Lait + Bœufs intensifs + cultures	1 699	2 330	129 090 ha	+32 €	-14 €	-11 €	+7 €	315	323	2%
Lait spécialisé	1 107	1 390	66 086 ha	+32 €	-13 €	-11 €	+8 €	311	319	3%
VA intensif	354	393	17 767 ha	+33 €	-12 €	-9 €	+12 €	306	318	4%
VA herbager	668	689	35 210 ha	+44 €	-12 €	-11 €	+22 €	260	282	8%
Ovin	222	266	16 270 ha	-9 €	-19 €	+69 €	+40 €	344	383	12%
Lait herbager	1 060	1 161	58 754 ha	+48 €	-10 €	-8 €	+30 €	211	241	14%
Petits éleveurs	8 298	8 345	55 611 ha	+56 €	+0 €	-6 €	+50 €	236	286	21%
Haras	486	593	37 340 ha	+49 €	-9 €	-6 €	+34 €	159	193	22%
TOTAL 20/80	28 058	34 614	1 670 838 ha	+4 €	-13 €	-9 €	-18 €	336	317	-6%
TOTAL	31 148	38 536	1 950 935 ha	+6 €	-13 €	-9 €	-16 €	333	317	-5%
	90%	90%	86%							

ENCADRÉ : METHODE EVALUATION SYSTEMES

Les effets intégrés dans l'analyse chiffrée sont les suivants :

	Prélèvement	Retours
Article 63	OUI	OUI
Article 68	OUI	OUI sauf AB
Modulation	OUI	NON
Effets "marché"		NON
Effets "conditionnalité"		NON

Les retours issus des mesures de développement rural correspondent en grande partie au maintien de la PHAE, sans création d'aides nouvelles. Les autres retours sont difficiles à chiffrer. On a considéré qu'ils ne sont pas localisables à partir des données utilisées. Par conséquent, le bilan global est donc légèrement assombri :

- les retours de la modulation via le développement rural sont pour partie neutralisés par la substitution budgétaire sur la PHAE. Le reste des mesures pourrait représenter des retours réellement nouveaux, de 3,3 €/ha (160 €/associé) en moyenne pour la Normandie mais cette estimation reste incertaine.

La base de données utilisée pour ces évaluations "système" (déclaration Pac 2006) n'est pas la même que celles utilisée pour les évaluations "macro" (SAA, AUP, enquêtes structures...). C'est la raison pour laquelle les montants/ha diffèrent légèrement